



CONSERVATOIRE
À RAYONNEMENT
RÉGIONAL D'ANGERS

CHAM

CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE

CHANT CHORAL

AVEC **LE COLLÈGE MONTAIGNE**
INSPECTION ACADÉMIQUE DES PAYS DE LA LOIRE



PRÉSENTATION

Pourquoi s'inscrire en CHAM ?

Les CHAM « Chant-choral » ont pour mission d'inclure des activités musicales et artistiques de qualité dans le temps scolaire, en particulier en pratiquant le chant choral. Grâce à l'aménagement des cours, pendant le temps scolaire, les élèves bénéficient :

- >> de l'enseignement général du collège (identique à celui d'une classe traditionnelle de même niveau)
- >> d'un enseignement musical complet axé sur le chant choral

A qui s'adressent les CHAM ?

- >> A tout élève intéressé par le chant-choral, volontaire pour un travail régulier et pour pratiquer l'expression scénique.

Le parcours en CHAM n'est pas compatible avec le choix d'une option (latin, grec, section sportive,...)

Pour quel niveau scolaire ?

- >> Dès l'entrée en 6^e
- >> En 5^e, 4^e ou 3^e selon les places disponibles et sur avis de l'équipe pédagogique.

Comment s'informer ?

- >> Date de réunion d'information
- >> Date limite de retour des candidatures
- >> Dates d'audition d'entrée

Voir le calendrier des entrées au conservatoire sur son site internet : www.angers.fr/crr

ORGANISATION

Les élèves se rendent deux demi-journées par semaine au conservatoire, pendant le temps scolaire. Ils y sont accompagnés par le personnel du collège.



Au conservatoire

- >> Répétition en chœur
- >> Technique vocale en petit groupe sur un répertoire varié
- >> Ateliers sur diverses thématiques comme : découverte et création en musique électronique, travail scénique, atelier yoga, ...

Au collège

- >> Les élèves ont deux cours de musique, dont un portant sur l'apprentissage du codage musical.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Entrée en 6^e

- >> Les parents des élèves de CM2 doivent en faire la demande au directeur de l'école où est scolarisé leur enfant.
- >> La pré-inscription est à faire sur le site internet du conservatoire www.angers.fr/crr, ou directement au conservatoire.

Entrée en 5^e, 4^e et 3^e

Que l'élève soit scolarisé au collège Montaigne ou dans un autre collège : s'adresser directement au collège Montaigne ou au conservatoire.

Chaque demande sera étudiée au cas par cas, en fonction des places disponibles.

Auditions d'entrée de la 6^e à la 3^e

- >> En avril, les futurs élèves rencontrent l'équipe pédagogique.
L'élève chante une chanson de son choix (par cœur ou non). Les professeurs évaluent les possibilités vocales, la qualité d'écoute, et la motivation de chacun.
- >> A l'issue de cette rencontre, la commission émet un avis sur l'entrée dans le dispositif et le transmet à la Direction Académique qui décide de l'affectation.
- >> Les familles reçoivent, de la Direction Académique, une réponse leur indiquant le collège d'affectation de leur enfant.

Inscription au conservatoire

Suite à son admission, les parents inscrivent leur enfant au conservatoire. Les droits d'inscription sont intégralement pris en charge par la Ville d'Angers.

CONCERTS / SPECTACLES

Les élèves des CHAM Chant-choral participent à des projets artistiques tout au long de l'année.

Des concerts sont organisés au conservatoire et dans d'autres lieux de la ville. Ils peuvent avoir lieu hors temps scolaire, la présence des élèves fait partie intégrante de la formation.

Concerts et spectacles

- >> Spectacle autour la comédie musicale,
 - >> Concert de chansons françaises,
- nombreux sont les spectacles qui ont été proposés dans des lieux prestigieux de la ville : Le Quai, le Grand-Théâtre d'Angers, la Collégiale Saint-Martin...

EQUIPE PÉDAGOGIQUE (2016 - 2017)

- >> Direction musicale / Chef de chœur : C. Morel
- >> Ateliers de technique vocale : D. Milpied, L. Fontanille
- >> Accompagnement au piano : N. Malyarevich

- >> Atelier yoga : L. Rodriguez
- >> Atelier théâtre : S. Sauphanor
- >> Atelier musiques actuelles : S. Harrand
- >> Atelier chorégraphique : F. Guénal

- >> Education musicale au collège : J-F. Mialot

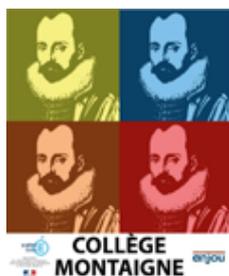
Conservatoire à Rayonnement Régional Musique - Danse - Théâtre

Directeur : Christophe MILLET
Directeur-adjoint : Jean-Yves DUPONT
Resp. études musique : Bruno CHIRON

Scolarité CHAM : Mathilde ASSERAY
Esplanade Henri Dutilleux - 49100 ANGERS
Tél. : 02 41 24 14 50
scolarite.crr@ville.angers.fr
www.angers.fr/crr

Collège Montaigne

Principal : Vincent FÉVRIER
Principale-adjointe : Stéphanie LEGARDINIER
1 rue Joseph-Cussonneau - 49100 ANGERS
Tél. : 02 41 31 13 40
ce.0491028b@ac-nantes.fr
www.montaigne.anjou.e-lyco.fr/



Avec le soutien de l'Etat
Préfecture de la Région Pays de la Loire - DRAC

Suivez l'actualité du conservatoire sur les réseaux sociaux

 [Angers.conservatoire](https://www.facebook.com/angers.conservatoire)

 [@CRR_Angers](https://twitter.com/CRR_Angers)